

PREFET DU CALVADOS

Direction de la coordination et des collectivités locales

Bureau de l'environnement et de l'aménagement

SOCIETE CARRIERES DE MOUEN INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Communes de MOUEN, lieu-dit : Le Moulin de Cheux,

et BARON-SUR-ODON, lieux-dits : Le Pré de Cheux, Le Calvados et la Récompense

prolongation de la durée d'exploitation, de modification des conditions d'exploitation et de remise en état de la carrière Demande d'autorisation d'approfondissement, de

31 décembre 2047, remise en état comprise) dont les caractéristiques principales sont : vendredi 20 octobre 2017 à 12h00, à une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière (prolongement d'exploitation du gisement jusqu'au Le Préfet du Calvados, informe le public, qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 7 août 2017, il sera procédé, du mardi 19 septembre 2017 à 10h00 au

- période 2019-2045 le maintien puis la diminution des tonnages extraits, soit 600 000 t/an pour la période 2016-2018 puis 300 000 t/an avec un maximum de 375 000 t/an pour la
- un approfondissement de 0m NGF à -60 m NGF (prévu en 4 étages de 15 m) avec maintien du périmètre d'extraction actuel
- la réorganisation des installations de production, des installations techniques et des zones de stockage des produits finis
- le comblement partiel du plan d'eau situé sur la commune de BARON-SUR-ODON,

siège social est situé 101, rue du Général Leclerc à VERSON (14790), représentée par M. Christophe KOENER. demande présentée au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement par la société CARRIERES DE MOUEN, dont le

habituels d'ouverture de cette mairie soit le mardi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h45, le mercredi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 15h00 à 18h00. 10h00 au vendredi 20 octobre 2017 à 12h00, en mairie de MOUEN et présenter ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cette occasion, aux jours et heures Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, du mardi 19 septembre 2017 à

L'avis de l'autorité environnementale est consultable sur le site internet de la préfecture, http://www.calvados.gouv.fr/Publication/Avis de l'autorité environnementale

Direction de la coordination et des collectivités locales, Bureau de l'environnement et de l'aménagement du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 14h00 à 16h15. Installations classées/Dossier d'enquête. Un poste informatique est mis à la disposition du public pour accéder gratuitement au dossier à la Préfecture du Calvados, Le dossier sera également consultable, pendant la durée de l'enquête, sur le site internet de la préfecture, http://www.calvados.gouv.fr /Publication/ICPE

du public en mairie de MOUEN dans les meilleurs délais. Les observations et propositions peuvent être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de MOUEN. Elles sont tenues à la disposition

Elles pourront être également adressées par courriers électroniques à l'adresse suivante : pref-enquete-icpe@calvados.gouv.fr

classées/Observations et propositions du public envoyées par courrier électronique durant l'enquête. Celles adressées par courrier électronique sont accessibles sur le site internet de la préfecture, http://www.calvados.gouv.fr /Publication/ICPE: Installations

pendant le délai d'enquête, soit entre le mardi 19 septembre 2017 à 10h00 et le vendredi 20 octobre 2017 à 12h00. Seules, sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision, les observations et propositions parvenues

Calvados quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, http://www.calvados.gouv.fr /Publications/ICPE Installations classées/Avis d'enquêtes publiques et L'avis d'enquête, l'étude d'impact ainsi que le résumé non technique des études d'impact et de dangers seront publiés sur le site internet de la préfecture du

Toutes informations sur ce projet peuvent être demandées auprès de M. Christophe KOENER, tél : 02-31-26-89-23, e-mail : moueninfo@groupemouen.fr

Le Président du Tribunal Administratif de CAEN a désigné M. Christian TESSIER, directeur de la chambre régionale d'agriculture de Normandie à la retraite, en

M. Christian TESSIER se tiendra à la disposition du public en mairie de MOUEN pour recevoir ses observations les jours et heures suivants :

le jeudi 28 septembre 2017, de 15h00 à 18h00 le mardi 19 septembre 2017, de 10h00 à 12h00

le jeudi 12 octobre 2017, de 15h00 à 18h00

le samedi 7 octobre 2017, de 10h00 à 12h00

le vendredi 20 octobre 2017, de 10h00 à 12h00

Publication/ICPE Installations classées/Conclusions d'enquêtes publiques. du Calvados, Direction de la coordination et des collectivités locales, Bureau de l'environnement et de l'aménagement pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions seront en outre publiés sur le site internet de la préfecture du Calvados pendant un an, http://www.calvados.gouv.fr / Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sur support papier, sera tenue à la disposition du public à la mairie de MOUEN et à la Préfecture

et des Sites - Formation « CARRIERES » -, par arrêté, sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière sur le territoire des communes de MOUEN et BARON-SUR-Le Préfet du Calvados statue (autorisation assortie du respect de prescriptions ou refus) après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages